



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 101 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 13 juin 2018

Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 13 juin 2018

• (1625)

[Français]

Le vice-président (M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC)): Bonjour, je vous souhaite à tous la bienvenue à cette réunion.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 28 avril 2018, le Comité entreprend aujourd'hui son étude sur les défis en santé mentale auxquels sont confrontés les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs canadiens. Nous aurons l'occasion d'entendre deux témoins aujourd'hui.

D'abord, par vidéoconférence en provenance de Regina, en Saskatchewan, nous allons entendre M. Michael Hoffort, le président-directeur général de Financement agricole Canada.

Bonjour, monsieur Hoffort.

Nous accueillons également M. Tom Rosser, le sous-ministre adjoint de la Direction générale des politiques stratégiques du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Bonjour, monsieur Rosser.

Ce sera un plaisir de vous entendre. Vous aurez chacun l'occasion de nous présenter une courte présentation, qui pourra durer jusqu'à sept minutes. Nous allons commencer par M. Hoffort, de Regina.

Monsieur Hoffort, vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

M. Michael Hoffort (président-directeur général, Financement agricole Canada): Merci, monsieur le président.

Bonjour. Je suis heureux de comparaître devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire au nom de Financement agricole Canada — ou FAC, comme je l'appellerai aujourd'hui.

Je m'appelle Michael Hoffort et je suis président-directeur général de FAC.

Pour ceux et celles qui ne le savent pas déjà, FAC est une société d'État commerciale autonome qui compte plus de 100 000 clients — qui sont en grande partie des petites et moyennes entreprises de production primaire. Nous comptons également un nombre diversifié et croissant de clients qui oeuvrent dans les secteurs de l'agroentrepreneuriat et de l'agroalimentaire.

FAC a un portefeuille de première qualité de plus de 33 milliards de dollars, et nous assurons environ 30 % du financement total en agriculture au Canada. Nous nous distinguons par le fait que nous sommes la seule institution financière qui se consacre entièrement à l'agriculture et au secteur de l'agroalimentaire au Canada.

Nous comprenons la volatilité et les difficultés liées à l'agriculture et nous prenons très au sérieux notre responsabilité de partenaire de l'industrie et d'entreprise socialement responsable. Je peux affirmer

sans réserve que FAC, ainsi que nos 1 800 employés, font preuve d'une énergie et d'un engagement incommensurables à l'égard de la réussite et, en définitive, du bien-être de nos clients et de leurs familles d'agriculteurs.

Nous savons que l'agriculture peut être imprévisible. La différence entre un profit et une perte financière pour les producteurs repose souvent sur plusieurs facteurs, dont certains sont bien au-delà de leur contrôle, qu'il s'agisse des conditions météorologiques, des conditions du marché ou du prix des produits de base ou des intrants. La réalité, c'est que les choses ne se déroulent pas toujours comme prévu, ce qui peut avoir de graves répercussions sur l'exploitation d'un agriculteur, et peut-être même sur son bien-être émotionnel et mental. FAC soutient ses clients grâce à des produits de prêt uniques qui sont spécialement conçus pour l'agriculture, comme notre produit flexi-prêt.

Nous sommes aussi présents lorsque les imprévus surviennent. Par exemple, nous avons annoncé récemment un nouveau programme de soutien à la clientèle à l'intention des agriculteurs du Québec et du Nouveau-Brunswick. En effet, ils ont été touchés par des conditions météorologiques défavorables qui ont diminué les rendements au printemps dernier.

Nous nous préoccupons de la sécurité de nos clients, car l'agriculture peut être un métier dangereux. FAC est un partenaire de longue date de l'Association canadienne de sécurité agricole. Nous appuyons également STARS, un service aérien d'ambulance qui fournit des soins intensifs et du transport aux habitants des régions rurales dans les trois provinces des Prairies.

Dans les périodes de crise, nous venons en aide à nos clients grâce au fonds AgriUrgences de FAC, qui les aide à passer au travers de catastrophes comme des inondations ou des tornades, des incendies d'étable ou de maison, le décès d'un client ou d'un membre de la famille, des accidents agricoles ou des maladies graves. Au cours de notre dernier exercice financier, nous avons aidé 287 clients ayant vécu une crise.

Nous déployons beaucoup d'efforts pour assurer la santé financière et physique de nos clients. Pouvons-nous en faire plus pour favoriser leur santé mentale et leur bien-être? Très certainement, et c'est ce que nous faisons.

Cela dit, je ne veux pas vous donner l'impression que FAC a toute l'expertise nécessaire dans le domaine de la santé mentale. Nous pouvons cependant offrir nos observations tirées de nombreuses conversations que nous avons quotidiennement avec nos clients, des conversations qui sont fondées sur les relations solides que nous avons établies avec eux au fil des ans et sur notre compréhension des circonstances uniques auxquelles ils font face.

Parfois, nous sommes confrontés à des situations où les gens souffrent de stress, d'anxiété, de dépression et d'épuisement émotionnel et professionnel qui sont liés soit à l'exploitation de leur entreprise, soit à d'autres situations de leur vie. J'ai débuté ma carrière il y a 30 ans, au plus fort de la crise de l'endettement agricole, et jusqu'à ce jour, j'ai appris que les problèmes de santé mentale peuvent surgir aussi bien dans des périodes de prospérité économique que dans des périodes difficiles.

Le travail acharné, la résilience, la force et un sentiment d'appartenance à la communauté ont toujours été des caractéristiques de la vie sur la ferme, mais il y a aussi des moments où les producteurs peuvent vivre un sentiment de frustration et d'anxiété. Si on ajoute à cela des sentiments de désespoir et d'isolement, la santé mentale d'une personne peut dégénérer en une dépression, et c'est compréhensible. Nous avons déjà vu ce scénario se produire et malheureusement, cela donne parfois lieu au suicide d'un client, une situation qui, à son tour, a une incidence sur la vie de nombreuses autres personnes.

Nous constatons directement la nécessité d'un soutien accru dans ce domaine, car un plus grand nombre de demandes de notre fonds AgriUrgences semble être lié à des incidents où le suicide a été un facteur. Ainsi, au lieu d'espérer que les symptômes de la détresse mentale vont tout simplement disparaître, nous voulons faire partie de la solution.

Nous fournissons à nos employés l'information dont ils ont besoin pour percevoir les problèmes de santé mentale et fournir aux clients soutien et conseils, notamment des ressources qu'ils peuvent contacter pour obtenir une aide professionnelle. En même temps, FAC est en voie de former un partenariat avec la Do More Agriculture Foundation dans le but de commencer à créer un réseau d'intervenants en santé mentale qui peuvent identifier et soutenir les producteurs qui pourraient avoir besoin d'aide au cours d'une période difficile.

Dans le cadre de ce projet, le financement de FAC permettra de donner une formation de premiers soins en santé mentale aux producteurs et aux représentants de l'industrie dans des collectivités sélectionnées partout au Canada. Nous sommes également en discussion avec l'organisme des 4-H du Canada, afin de fournir un programme destiné aux animateurs et aux membres des 4-H qui viserait à les aider à mieux comprendre la santé mentale.

C'est ainsi que FAC travaille également à mettre fin à la stigmatisation liée à la santé mentale, notamment en favorisant la conscientisation, en encourageant le dialogue avec les clients et tous les intervenants de l'industrie et en dirigeant activement ces gens vers des ressources. Nous prévoyons en faire beaucoup plus avec certaines initiatives qui en sont au tout premier stade de leur création.

Peu importe les changements qui seront apportés, FAC continuera d'être au service de ses clients et de l'agriculture canadienne à titre de partenaire solide et stable dans tous les cycles économiques. Plus important encore, et comme je l'ai mentionné plus tôt, nous nous consacrons entièrement à l'agriculture. Nous sommes là pour cette industrie et pour nos clients. Et tout comme FAC célèbre leurs réussites, l'organisme sera aussi présent pour eux dans les moments difficiles.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous parler aujourd'hui. J'ai hâte de répondre aux questions des membres de votre comité.

● (1630)

[Français]

Le vice-président (M. Luc Berthold): Merci beaucoup, monsieur Hoffort.

Je cède maintenant la parole à M. Rosser, qui va nous livrer sa présentation.

M. Tom Rosser (sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Merci, monsieur le président.

Je suis heureux de comparaître de nouveau devant le Comité pour parler d'un sujet aussi important que la santé mentale.

[Traduction]

Comme vous l'avez dit au début, monsieur le président, je m'appelle Tom Rosser. Je suis sous-ministre adjoint de la Direction générale des politiques stratégiques à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour vous parler des préoccupations croissantes concernant les problèmes de santé mentale auxquels sont confrontés les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs canadiens. Je vous promets de livrer un bref exposé.

La santé mentale est manifestement un problème de société qui nous touche tous. Comme Mike l'a souligné dans son exposé, la situation du secteur agricole est unique, car les producteurs font face à de nombreux risques qui échappent complètement à leur contrôle, qu'il s'agisse du prix des produits de base, des problèmes de santé chez les animaux, de la main-d'oeuvre, du commerce ou d'autres défis. Dans ce secteur, la santé mentale est devenue un sujet très important soulevé par des intervenants tels la Fédération canadienne de l'agriculture, et c'est un sujet de plus en plus reconnu par l'industrie comme étant une préoccupation majeure.

Un sondage mené par l'Université de Guelph en 2016 a révélé que les agriculteurs faisaient partie des groupes les plus vulnérables aux problèmes de santé mentale. En effet, sur les 1 000 agriculteurs canadiens qui ont répondu au sondage, 45 % éprouvaient un stress élevé, 58 % ont déclaré avoir des symptômes d'anxiété et 35 % souffraient de dépression. Toutes ces données sont beaucoup plus élevées que la moyenne dans la population générale. De même, une étude publiée en 2010 dans la *Revue canadienne de psychiatrie* laisse croire que l'agriculture est l'une des professions où le risque de décès par suicide est le plus élevé au Canada.

[Français]

Il est essentiel de promouvoir le dialogue sur les problèmes de santé mentale auxquels font face les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs pour créer un environnement où ces questions peuvent être discutées ouvertement et avec compassion. À cet égard, je tiens à remercier le secrétaire parlementaire pour le courage dont il a fait preuve en parlant publiquement de son expérience personnelle au cours de la Semaine nationale de la prévention du suicide, en février 2018.

Bien que la santé soit de compétence provinciale, le gouvernement fédéral est résolu à travailler avec les provinces ainsi qu'avec les partenaires de l'industrie pour soutenir la santé mentale des agriculteurs, des éleveurs et des producteurs. À titre d'exemple, dans le budget de 2017, le gouvernement a prévu une attribution de 5 milliards de dollars sur 10 ans aux provinces et territoires afin d'améliorer l'accès à des services en santé mentale et en matière de toxicomanie.

Dans le cadre des programmes fédéraux et provinciaux à frais partagés du Partenariat canadien pour l'agriculture, Agriculture et Agroalimentaire Canada, ou AAC, appuie des mesures auxquelles les provinces peuvent recourir pour s'attaquer aux problèmes qui créent des obstacles et du stress pour les producteurs. Les provinces peuvent également utiliser l'aide financière de ces programmes pour appuyer directement des initiatives en matière de santé mentale dans le secteur, notamment les lignes d'aide aux victimes de stress en agriculture et le counselling en cas de crise pour les personnes, les jeunes et les familles qui vivent à la ferme.

En outre, les programmes de gestion de risques de l'entreprise aident les producteurs à gérer les risques importants qui menacent la viabilité de leur exploitation et qu'ils n'ont pas la capacité de gérer.

Le ministère continue également d'explorer des façons dont ses politiques, ses programmes et ses services peuvent appuyer davantage les initiatives visant à résoudre les problèmes de santé mentale auxquels font face les intervenants du secteur. AAC est résolu à travailler avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et industriels pour soutenir la santé mentale des intervenants du secteur agricole et agroalimentaire.

D'autres ressources nationales sont à la disposition des agriculteurs, des éleveurs et des producteurs canadiens, notamment par l'entremise des Services de crises du Canada, une série de centres d'aide et d'écoute sans but lucratif de partout au Canada qui offrent des services à quiconque pense au suicide ou est touché par le suicide.

• (1635)

[Traduction]

Comme Mike vient de vous le dire, Financement agricole Canada s'efforce activement d'éliminer la stigmatisation des problèmes de santé mentale en sensibilisant ses intervenants aux ressources offertes.

Mike a également souligné que l'industrie est un chef de file dans ce domaine. Par exemple, la Do More Agriculture Foundation a officiellement été créée en janvier 2018 dans le but de sensibiliser les gens aux problèmes de santé mentale dans le secteur agricole, de bâtir une communauté d'appartenance et de pousser les recherches dans ce domaine.

De plus, des organismes comme la Fédération canadienne de l'agriculture et la Canadian Canola Growers Association travaillent activement pour sensibiliser les gens aux problèmes de santé mentale dans le cadre de leurs conférences et de leurs assemblées générales annuelles.

Les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs représentent l'épine dorsale du secteur agricole et agroalimentaire canadien, car ils assurent sa croissance continue, sa prospérité et sa durabilité.

Nous devons travailler ensemble pour prendre d'autres mesures dans ce dossier important. En augmentant la sensibilisation, en réduisant les facteurs de risques, en améliorant l'accès à des services de santé mentale de qualité et en éliminant la stigmatisation souvent associée à la maladie mentale, nous pouvons appuyer une approche compatissante du bien-être mental dans ce secteur.

J'aimerais remercier les membres du Comité de faire de la santé mentale une priorité dans leurs travaux, et j'ai hâte de lire leur rapport sur ce dossier. J'aimerais vous remercier, monsieur le président et membres du Comité, de nous avoir donné l'occasion de vous parler aujourd'hui.

[Français]

Le vice-président (M. Luc Berthold): Merci beaucoup, monsieur Rosser.

Nous allons maintenant passer à la période de questions et commentaires.

Monsieur Barlow, vous disposez de six minutes.

[Traduction]

M. John Barlow (Foothills, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais remercier nos témoins d'être ici et de participer à ce processus qui, selon moi, sera très intéressant. Avant de commencer, j'aimerais remercier mes collègues, M. Dreeshen et M. Poissant, d'avoir proposé ce sujet d'étude. Je crois que c'est un enjeu très important qui est maintenant à l'avant-plan, certainement ces derniers mois. Je sais que nous pouvons collaborer pour produire une étude très utile sur ce sujet.

Je crois qu'un grand nombre d'entre nous ont étudié cet enjeu bien avant les derniers mois. En effet, cela me concerne particulièrement. Lorsque j'étais enfant, je suis allé à plusieurs funérailles, et on ne nous permettait jamais de dire que le décès était attribuable à un suicide. Cela se produisait sur la ferme et le sujet n'était jamais abordé en présence d'autres personnes. Nous étions censés garder cela pour nous. C'était une affaire de famille. Nous ne voulions pas que les autres sachent ce qui s'était produit. Je crois que nous pouvons tous comprendre l'expression « faire un homme ou une femme de soi ». C'est très frustrant de penser qu'il a fallu autant de temps pour que nous puissions parler de cet enjeu.

Monsieur Hoffort, pouvez-vous me donner un peu plus de détails sur le fonds AgriUrgences? Vous l'avez mentionné, et vous avez dit qu'il pouvait être utile en cas de funérailles, de décès accidentels, etc. Comment ce fonds est-il alimenté? Quel montant est réservé pour ce fonds? Les gens sont-ils au courant de ce fonds? Nous commençons à parler de cet enjeu. Les gens savent-ils que ce fonds existe? Peuvent-ils y avoir accès en cas de problèmes de santé mentale ou lorsqu'ils pensent qu'un membre de leur famille a besoin d'aide?

M. Michael Hoffort: Monsieur le président, nous gérons le fonds AgriUrgences au sein de notre organisme et pour nos clients. Un montant relativement peu élevé est versé dans ce fonds au besoin, car nous savons que nos clients du secteur agricole ont souvent une assurance et d'autres recours pour gérer un incendie, une tornade ou des dépenses liées à un décès. C'est une occasion pour nous d'offrir un soutien financier à nos clients et de créer des liens avec eux. Ce fonds est totalement financé par notre organisme. L'an dernier, comme je l'ai mentionné, nous avons aidé 287 clients dans ce scénario. Nous avons offert 405 000 \$ en contributions.

Ce qui est intéressant, c'est que dans les deux derniers mois et demi, ce programme a été utilisé dans 67 situations, car les mois d'avril et de mai ont été très difficiles sur les exploitations agricoles. Pour revenir en arrière, l'an dernier, deux situations sur 287 situations étaient liées à un suicide. Déjà, dans les 67 situations que nous avons gérées cette année, huit situations étaient liées à un suicide — trois de ces situations concernaient un exploitant agricole et cinq d'entre elles étaient liées à des enfants, ce qui est très inquiétant. Nous espérons que ce n'est pas une tendance à la hausse.

M. John Barlow: Il semble que le fonds AgriUrgences est conçu pour gérer les conséquences, mais qu'il n'est peut-être pas axé sur les moyens de tenter de prévenir ces situations avant qu'elles se produisent. Par exemple, y a-t-il des options ou des occasions liées à ce qu'on pourrait décrire comme étant un décès accidentel et qui permettraient d'élargir la portée de ce fonds pour inclure l'aide en cas de crise relative à la santé mentale ou du counselling ou quelque chose qui pourrait aider ceux qui en ont besoin?

• (1640)

M. Michael Hoffort: C'est potentiellement une option pour nous en ce qui concerne nos futures offres en matière de santé mentale. En effet, nous pourrions financer cela par l'entremise de notre fonds AgriUrgences ou à titre d'enjeu expressément lié à la santé mentale, afin que cela ne se perde pas dans l'ensemble du financement et de l'administration. Nous explorons activement les façons dont nous pourrions offrir cela aux clients et nous établissons la première étape pour communiquer avec eux et déterminer leurs besoins et peut-être leur fournir une aide financière. Ce n'est certainement pas exclu.

M. John Barlow: Vous pourriez peut-être créer un fonds secondaire ou un fonds spécifique pour cela.

Bayer a offert une aide financière d'environ 20 000 \$ à la Do More Agriculture Foundation. Y a-t-il une possibilité de collaborer avec certains de vos partenaires, des groupes de l'industrie, etc., pour créer ce type de fonds? Je présume qu'il y aurait un bon soutien à cet égard.

M. Michael Hoffort: Je crois que si nous présentions un concept adéquat, l'industrie offrirait un grand soutien financier. Offrir cela n'est pas le problème. Le problème consiste plutôt à déterminer qui pourrait présenter ce projet, le coordonner et ensuite décider où envoyer les demandes, etc.

Dans certains cas, les groupes agricoles ont répondu à ce besoin, mais je crois que cela se fait de nombreuses différentes façons d'un bout à l'autre du pays. C'est certainement un domaine que nous pourrions explorer.

M. John Barlow: J'aimerais poser une question sur les 4-H, mais je vais m'adresser très brièvement à M. Rosser, car il me reste seulement environ une minute.

Je crois que l'un des gros enjeux auxquels nous faisons face dans ce dossier, c'est la sensibilisation. Vous avez abordé le sujet. A-t-on prévu, au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, d'élaborer une campagne de sensibilisation qui pourrait indiquer qu'il est sain d'admettre qu'on souffre d'un trouble de santé mentale? Vous avez certainement abordé cet enjeu. L'incertitude qui règne dans le secteur agricole est plus élevée que dans n'importe quelle autre industrie, et les gens n'ont certainement jamais admis ce genre de problème. Ils ne se sont jamais sentis à l'aise de le faire.

Je crois que ce serait une première étape. J'aimerais donc savoir si Santé Canada ou Agriculture Canada envisage de mener une campagne de sensibilisation.

M. Tom Rosser: Comme Mike et le député l'ont mentionné, la société a évolué sur le plan de sa conception et de son ouverture face à la santé mentale, et nous souhaitons certainement contribuer à faire progresser ce dossier dans le secteur agricole.

Comme Mike l'a décrit dans le cas de FAC, nous accomplissons cela par l'entremise de partenariats avec l'industrie. Dans la structure de nos programmes, qu'il s'agisse de programmes à frais partagés ou de programmes financés uniquement par le fédéral dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, les promoteurs de projets présentent des demandes qui correspondent à leurs priorités...

Le vice-président (M. Luc Berthold): Monsieur Rosser, j'espère que quelqu'un vous demandera de continuer à répondre à cette question.

Votre temps est écoulé, monsieur Barlow.

La parole est maintenant à M. Lloyd Longfield.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les deux témoins d'être ici pour le lancement de notre étude.

Plus tôt, on a mentionné l'Université de Guelph. Je sais que l'Université de Guelph a collaboré avec la Do More Agriculture Foundation. Cette fondation ne mène pas de recherche, mais elle trouve du financement pour les recherches; elle a donc une relation symbiotique avec l'Université de Guelph.

En ce qui concerne les recherches et les liens avec les recherches menées par Santé Canada et les partenariats avec Agriculture Canada, pourrions-nous parler un peu plus des progrès dans les recherches avec les agriculteurs, les producteurs, leurs familles et surtout les adolescents et les jeunes adultes?

M. Tom Rosser: Monsieur le président, j'aimerais simplement préciser que j'ai fait référence à quelques études. Selon ma propre évaluation, même si quelques études importantes ont été menées dans ce domaine et qu'elles laissent croire que ce problème est plus grave dans le secteur agricole que dans la population générale, la documentation m'a donné l'impression que ce n'est pas un domaine dans lequel on a mené des études exhaustives et qu'il y a certainement matière à mener des recherches supplémentaires pour mieux orienter les efforts en vue de cibler des ressources.

M. Lloyd Longfield: L'une des suggestions formulées par l'Université de Guelph consiste à créer un centre d'excellence pour la santé mentale dans le secteur agricole et de consulter des recherches de partout au Canada, dans différentes collectivités et dans différentes situations.

Envisage-t-on la création d'un centre d'excellence? Envisage-t-on sérieusement cette possibilité ou est-ce seulement une suggestion en ce moment?

• (1645)

M. Tom Rosser: Monsieur le président, je ne connais pas très bien les discussions à ce sujet. Je serais toutefois porté à vous dire qu'il y a énormément de bonne volonté, tant de la part des groupes agricoles, des gouvernements, des fournisseurs que d'organisations comme FAC, et qu'il y a tout un élan. Nous avons parlé de la Do More Agriculture Foundation. Nous voyons de nouvelles institutions apparaître. Nous sommes bien placés pour travailler en partenariat à faire avancer les choses et à trouver des solutions. D'emblée, je pense que l'idée d'un centre d'excellence vaudrait la peine d'être étudiée, mais je ne suis pas particulièrement au courant des discussions concrètes sur la création de ce genre de centre.

M. Lloyd Longfield: On pourrait peut-être présenter une demande au nouveau fonds pour les partenariats en agriculture pour cela.

M. Tom Rosser: Certainement, nos programmes exclusivement fédéraux offrent suffisamment de souplesse pour appuyer les activités ou les projets liés à la santé mentale qui nous sont proposés par d'autres partenaires.

M. Lloyd Longfield: Très bien, merci.

Concernant l'accessibilité des soins, on a beau dire qu'il faut admettre qu'il y a un problème, réduire la stigmatisation, mais en définitive, les gens ont besoin d'aide. Que faisons-nous pour remédier à la pénurie de psychiatres? Envisageons-nous d'offrir des services en ligne?

FAC se demande-t-elle comment nous pourrions offrir des soins et de l'aide aux gens qui en ont besoin?

M. Michael Hoffort: Pas pour cela, non. Pour commencer, nous avons demandé à nos employés de porter attention aux indicateurs de stress, quand ils constatent que l'un de leurs clients vit un niveau de stress supérieur à la normale, et de les orienter vers les programmes offerts. Comme je l'ai déjà dit, cela varie d'une région du pays à l'autre. L'UPA offre un programme très complet au Québec. Il y a aussi du travail qui se fait dans certaines fédérations, dans d'autres provinces, et il y a la ligne anti-stress, en Saskatchewan, la province où je siège. C'est un peu disparate, je vous dirais. Bref, nous nous organisons pour que les membres de notre équipe s'assurent qu'ils sachent comment accéder aux diverses lignes de crise qui existent.

Pour le long terme, je ne sais pas si c'est vraiment de notre ressort, mais nous pensons à des outils au quotidien, à des ressources de base, comme une application en ligne, quelque chose qui permettrait aux agriculteurs d'accéder facilement à l'information pour analyser une situation, puis avoir accès à des services plus substantiels. C'est probablement ce que nous voudrions.

M. Lloyd Longfield: Merci.

Je travaille dans ma communauté de Guelph et dans le comté de Wellington sur la santé mentale, afin de comprendre comment nous offrons des services aux gens qui en ont besoin tant dans le centre urbain de Guelph que dans les municipalités environnantes.

Il y a une chose qui ressort des études que nous avons faites, et il s'agit du lien qui existe entre les buveries ou l'automédication avec l'alcool ou les drogues et l'incidence du suicide. On constate aussi une incidence marquée des problèmes de santé mentale graves chez les jeunes qui consomment de l'alcool ou de la drogue pour se médicamenter, afin de soulager leur stress ou leur anxiété. Avez-vous étudié l'effet de l'alcool ou des drogues sur les collectivités rurales?

M. Michael Hoffort: Je vous dirais que l'essentiel de l'information que je détiens à ce sujet me vient de l'un de nos conférenciers professionnels, le Dr George Sabongui, qui est un spécialiste du stress et de la santé mentale et qui parle des principaux facteurs contribuant aux troubles de la santé mentale. Bien sûr, le manque de sommeil et la consommation d'alcool en font partie. Je ne suis toutefois pas compétent pour me prononcer sur le lien direct à faire avec quelque chose comme le suicide.

M. Lloyd Longfield: J'ai trouvé cela un peu surprenant, parce que je croyais que la crise des opioïdes touchait davantage les villes, mais quand je me suis rendu dans les collectivités rurales, je me suis rendu compte que le problème y est tout aussi grave, sinon plus, du point de vue de sa concentration par personne.

C'est à peu près tout pour moi. Je vous remercie tous deux de vos réponses. Je laisse les 15 secondes qu'il me reste au président.

[Français]

Le vice-président (M. Luc Berthold): Je vous remercie, monsieur Longfield, de me faciliter la tâche. C'est très gentil de votre part.

Monsieur MacGregor, vous disposez de six minutes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Rosser, je m'adresserai d'abord à vous.

On entend dire que les gens du milieu agricole sont des personnes assez dures, qu'il y a de la stigmatisation quand on aborde ces sujets, mais il y a d'autres professions qui ont le même genre de réputation: on en dit autant des militaires, par exemple, et des premiers répondants. Aujourd'hui, la culture dans l'armée est telle qu'on y parle ouvertement du TSPT et de la santé mentale, que les gens sont même encouragés à aller chercher de l'aide. C'est la même chose chez les premiers répondants, les ambulanciers, les pompiers et les policiers.

L'une des principales différences, c'est que dans ces autres milieux, les professionnels dépendent de leur équipe et que les collègues doivent pouvoir pleinement compter l'un sur l'autre, alors que les agriculteurs sont souvent seuls, qu'ils travaillent de longues heures et n'ont personne avec qui parler vraiment. Nous ne pouvons pas changer les variables qui induisent le stress. Y a-t-il des leçons que votre ministère pourrait tirer de l'expérience du ministère de la Défense nationale ou de Sécurité publique Canada? Ces ministères ont-ils des pratiques exemplaires pour s'attaquer au problème dans leur domaine qui pourraient s'appliquer à l'agriculture?

• (1650)

M. Tom Rosser: C'est une idée très constructive. À ma connaissance, nous n'avons pas activement abordé nos collègues du MDN ni de la Sécurité publique sur la santé mentale pour connaître leurs expériences, mais ils sont peut-être plus avancés et plus expérimentés que nous dans la gestion de ces problèmes.

Quand nous parlons de changement culturel, nous travaillons en très étroite collaboration avec les associations agricoles et les autres groupes de l'industrie, au Canada, et nous nous en remettons souvent à eux pour comprendre comment nous pouvons contribuer à changer la culture dans le secteur en ce qui concerne la santé mentale, plutôt que d'essayer de leur donner des instructions depuis le ministère.

M. Alistair MacGregor: Vous avez mentionné que la prestation de soins de santé est de compétence provinciale, bien sûr, et vous avez souligné que le budget de 2017 prévoyait 5 milliards de dollars sur 10 ans pour le domaine assez vaste de la santé mentale et des services de lutte contre la toxicomanie.

Comme nous le savons, dans certaines provinces comme la mienne, la Colombie-Britannique, la crise des opioïdes est centrale. L'une des forces du gouvernement fédéral est de veiller à ce que nous ne nous retrouvions pas avec une trop grande multitude de systèmes de soutien disparates.

Que fait Agriculture Canada pour veiller à ce qu'il y ait des fonds alloués aux agriculteurs, pour que la personne à l'Île-du-Prince-Édouard reçoive le même type de service que la personne en Saskatchewan?

M. Tom Rosser: Je ne peux pas vous parler en détail du financement de Santé Canada ni des négociations qui ont cours entre le gouvernement fédéral et les provinces sur l'utilisation des fonds. Nous nous intéressons cependant activement et de plus en plus à la santé mentale en contexte rural.

Comme Mike l'a souligné dans son exposé, je crois, c'est un enjeu relativement nouveau pour nous, qui nous interpelle beaucoup. Nous sentons beaucoup de bonne volonté et de dynamisme et nous voulons être un partenaire productif. Nous apprenons au fur et à mesure comment nous pouvons assumer un leadership, être un bon partenaire dans la recherche de solutions aux problèmes de santé mentale.

M. Alistair MacGregor: Merci.

J'aimerais vous entendre tous les deux sur ma prochaine question.

Vous avez tous deux fait mention de partenariats avec l'industrie. Bien souvent, les agriculteurs sont seuls dans leurs champs, où ils travaillent de très longues heures. Cependant, il y a des périodes dans l'année où les membres de petites communautés se rassemblent. Je pense entre autres aux foires et aux expositions agricoles. Nous avons l'Association canadienne des foires et expositions, et je sais qu'à ces événements, particulièrement dans ma circonscription, on voit souvent un kiosque de Financement agricole Canada et un kiosque d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Vos organisations commencent-elles à utiliser ces foires pour distribuer de la documentation et des feuillets au public? Est-ce que cela fait partie de ce que vous présentez à ces foires, en ce moment?

M. Tom Rosser: Je préciserais brièvement qu'il y a aussi un autre moment où les producteurs se rassemblent en grand nombre, et c'est lors des assemblées générales annuelles de leurs associations. Je sais que la Fédération canadienne de l'agriculture a consacré une séance à la santé mentale lors de son assemblée, cette année, et c'est la même chose pour l'Association des producteurs de canola, entre autres.

Nous souhaitons être un bon partenaire et nous prenons bonne note de votre suggestion d'utiliser notre présence lors d'autres événements agricoles pour sensibiliser les gens aux outils et aux ressources à leur disposition en santé mentale.

M. Alistair MacGregor: Monsieur Hoffort.

M. Michael Hoffort: FAC voit la chose sous différents angles. Nous finançons différentes conférences lors des réunions des associations et des grandes foires agricoles. La santé mentale est l'un de nos sujets de prédilection en ce moment.

Le Canada's Farm Progress Show est une grande foire sur l'équipement agricole adapté à la culture sèche et il se tiendra le mois prochain ici, à Regina, en Saskatchewan. Nous y financerons un forum, qui rassemblera des conférenciers pendant trois jours. L'une de ces journées sera consacrée à la santé mentale. Nous y entendrons Michael Landsberg de TSN, qui fera partie des conférenciers. Il viendra raconter son combat pour la santé mentale et soulignera la nécessité d'en parler et d'aller chercher de l'aide.

Par contre, je ne crois pas que nous ayons prévu offrir à notre kiosque des ressources aussi étoffées que ce que le député propose. En revanche, nous comptons présenter une trousse d'aide en santé mentale d'ici la fin de l'année civile, un genre de publication qui renfermera de la documentation solide et professionnelle sur la gestion du stress à la ferme. Nous la diffuserons largement et gratuitement, pour que les gens aient un outil de référence concret en cas de besoin. C'est l'une des initiatives auxquelles nous travaillons en ce moment.

• (1655)

[Français]

Le vice-président (M. Luc Berthold): Merci beaucoup, monsieur Hoffort.

Je vous remercie également, monsieur MacGregor.

C'est votre tour, monsieur Peschisolido. Votre temps de parole est de six minutes.

[Traduction]

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Hoffort et monsieur Rosser. Je suis bien content de vous revoir. Je souhaite faire écho aux observations de mes collègues en rappelant que c'est une étude très importante, et je souhaite aussi remercier M. Dreeschen de son engagement et de sa détermination.

Je ne sais pas lequel des deux, entre M. Barlow et M. MacGregor, parlait des autres secteurs de la société dont nous pourrions tirer des leçons. À Vancouver, il y a de la stigmatisation dans certaines communautés ethniques à l'égard de la dépression et du suicide, et je pense qu'il y en a aussi dans le milieu agricole. Les agriculteurs sont réputés être solides, donc personne ne souhaite avoir l'air faible. Comment pouvons-nous quantifier le problème? Je ne crois pas que nous saisissons pleinement l'étendue de la situation, et avant de régler un problème, il faut comprendre exactement ce qui en est.

J'aimerais vous demander à tous les deux, du point de vue de Financement agricole et du ministère, ce que nous pouvons faire pour quantifier le problème le plus vite et le plus exactement possible.

M. Tom Rosser: Je soulignerai simplement que nous avons effectué une revue de la littérature sur l'incidence des problèmes de santé mentale dans le secteur agricole. Les chiffres disponibles sont inquiétants. Ils portent à conclure à un problème gravement disproportionnel, compte tenu de la taille de la population.

Encore une fois, les recherches disponibles semblent assez limitées. Il y aurait probablement place à de plus amples recherches afin de comprendre plus précisément la nature du problème et son ampleur, et peut-être même de nous guider vers les solutions les plus prometteuses.

M. Michael Hoffort: À FAC, nous nous fions beaucoup à nos propres observations, par le fonds de crise ou nos autres interactions avec les consommateurs et tout ce qui peut se passer dans mon bureau, avec notre équipe. Je suis absolument d'accord pour dire qu'il serait pertinent d'étudier davantage le problème pour bien en saisir l'ampleur et l'étendue, puis prendre les mesures appropriées. Je ne saurais être plus d'accord.

M. Joe Peschisolido: Je pense qu'un autre volet de notre stratégie serait de nous rendre dans les diverses communautés agricoles et de dire aux agriculteurs: « C'est correct. C'est correct d'avoir des problèmes. C'est correct de gérer les choses d'une certaine façon. Ce n'est pas un signe de faiblesse. » M. Barlow nous parlait des 4-H. Je pense que ce qu'il voulait dire, c'est que nous pourrions utiliser des organisations comme les 4-H pour aborder ce genre de problème avec les jeunes.

M. Michael Hoffort: Du point de vue de FAC, les 4-H font partie de nos principaux commanditaires. Nous mettons beaucoup l'accent sur les jeunes en agriculture et bien sûr, le Conseil des 4-H est une organisation phare, qui compte plus de 25 000 membres et 7 000 leaders. Nous travaillons actuellement avec lui à renforcer son programme de promotion d'un mode de vie sain. L'un des éléments clés consistera à mettre l'accent sur la santé mentale. Les leaders pourront le reconnaître, puis financer et enseigner le programme. De même, les membres ont accès à d'autres activités de sensibilisation destinées à réduire la stigmatisation, si je puis dire, afin d'aider les jeunes, qui sont en train de devenir des adultes, à acquérir une attitude peut-être un peu différente de celle des générations précédentes à ce sujet.

M. Joe Peschisolido: Monsieur Rosser.

M. Tom Rosser: J'ajouterais que nous avons nous aussi un historique de partenariat avec les 4-H. À ma connaissance, cela n'a pas vraiment touché la santé mentale jusqu'ici, mais nous travaillons depuis quelques semaines à peine à l'élaboration d'un nouveau cadre, et nous aurons l'occasion d'y inclure des éléments nouveaux.

● (1700)

M. Joe Peschisolido: Il y a d'autres institutions et acteurs dans notre société, comme les écoles, les collèges et les universités. Nous comprenons bien que nous vivons au sein d'une confédération et qu'il y a diverses sphères de compétences au Canada. De manière générale, que pourrions-nous faire avec les établissements d'enseignement, qu'on pense aux collèges, aux universités, à l'Université de Guelph ou à celle de Kwantlen, dans Steveston—Richmond-Est, pour braquer les projecteurs sur cet enjeu en disant aussi: « Vous savez quoi? C'est un problème, mais attaquons-nous-y de la bonne façon »?

M. Tom Rosser: Monsieur le président, je suis tout simplement d'accord avec le député.

Évidemment, le ministère a une relation très bien établie avec les collèges vétérinaires et agricoles du pays et les institutions qui les relie. Bien que nous n'utilisions pas cette relation pour parler de santé mentale, on pourrait facilement imaginer utiliser nos partenariats habituels pour amorcer une conversation avec les membres des diverses facultés et institutions pertinentes; de nouvelles idées et possibilités pourraient émerger de ce dialogue.

M. Joe Peschisolido: Monsieur le président, c'est pas mal tout pour moi.

[Français]

Le vice-président (M. Luc Berthold): Merci beaucoup. Vous êtes très généreux de votre temps. C'est dommage que je ne sois pas de l'autre côté pour poser des questions.

Je cède la parole à M. Poissant, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Vous avez six minutes.

M. Jean-Claude Poissant (La Prairie, Lib.): D'abord, je veux remercier MM. Hoffort et Rosser. Je tiens aussi à remercier très chaleureusement le Comité de se pencher sur la situation des agriculteurs canadiens.

Monsieur Hoffort, vous avez dit plus tôt que vos conseillers financiers avaient suivi une formation. Où ont-ils suivi cette formation? Ont-ils été formés par des gens du milieu?

[Traduction]

M. Michael Hoffort: Pour ce qui est de la formation, nous mettons l'accent, avec notre équipe, sur les premiers soins en santé

mentale. Cette formation s'offre habituellement en partenariat avec Bridges Health, une organisation professionnelle spécialisée, et d'autres partenaires comparables au Canada.

Nous travaillons aussi à un parrainage avec Do More Ag, afin d'offrir de la formation sur les premiers soins en santé mentale un peu partout au pays et de permettre à un plus grand nombre de personnes de reconnaître quand il y a quelque chose qui cloche et à avoir accès aux ressources nécessaires, au moins pour stabiliser la situation et orienter la personne vers les bonnes ressources pour recevoir l'aide dont elle a besoin.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: La majorité des grandes entreprises disposent déjà de ressources humaines pour aider leurs employés, quand ceux-ci vivent des difficultés dans leur milieu de travail. Cependant, ce n'est pas aussi facile de faire cela dans le milieu agricole.

J'ai déjà participé à un projet pilote du gouvernement du Québec, qui a duré six ans. Ce projet visait à évaluer la détresse chez les agriculteurs. Il en est ressorti trois rapports très intéressants et qui permettent de voir de quelle façon on peut aider les agriculteurs.

Il y a eu plusieurs cas de détresse. Il faudrait intervenir à la base. Allez-vous faire des présentations dans des écoles pour parler des difficultés que peuvent rencontrer les agriculteurs? On sait que le transfert d'une ferme est une étape difficile à traverser. Avez-vous l'occasion d'avoir des échanges à ce sujet?

M. Tom Rosser: Je remercie le secrétaire parlementaire de sa question.

Nous sommes en contact avec des regroupements de jeunes agriculteurs, et à ma connaissance, le sujet de la santé mentale n'a pas suscité la création d'un partenariat. Cependant, le nouveau Partenariat canadien pour l'agriculture sera l'occasion de discuter de santé mentale avec ces organisations et de créer des partenariats pour donner la priorité à cette question.

M. Jean-Claude Poissant: Vous avez dit qu'une somme de 5 millions de dollars était allouée à des initiatives de santé mentale. Ce montant est-il suffisant, ou atteint-il à peine la pointe de l'iceberg? Ce problème est beaucoup plus important qu'on peut le penser.

● (1705)

M. Tom Rosser: Vous êtes sans doute au courant du fait que les programmes fédéraux du partenariat prévoient une somme de 1 milliard de dollars sur cinq ans. Ces programmes tiendront compte des priorités des intervenants qui font une demande de financement. La santé mentale est de plus en plus considérée comme un enjeu important.

Je suis certain que, dans les demandes que nous avons reçues depuis le 1^{er} avril, de plus en plus d'intervenants considèrent les problèmes de santé mentale comme étant prioritaires et demandent du financement pour réaliser des projets, des études, et ainsi de suite.

M. Jean-Claude Poissant: On sait que plusieurs initiatives ont cours dans les provinces là où se fait la production. Y a-t-il une banque de données qui regroupe tout ce qui a trait à l'aide sur le terrain, afin d'être en mesure de cibler celles qui sont efficaces et d'aider nos producteurs?

M. Tom Rosser: Je sais que certains sites Web regroupent les ressources disponibles dans les différentes provinces. Toutefois, à ma connaissance, il n'existe pas de base de données regroupant tous les services disponibles. Cela dit, certaines ressources essaient de le faire de manière moins formelle.

M. Jean-Claude Poissant: En terminant, monsieur Hoffort, est-ce que vous tenez des statistiques sur l'âge des producteurs qui vivent des difficultés, sur le type de production de ces producteurs et sur la raison pour laquelle ils ont besoin de counselling? Tenez-vous ce genre de statistiques?

[Traduction]

M. Michael Hoffort: Je vous remercie de cette question.

Nous n'avons pas de chiffres pour vous. Je suis désolé.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: D'accord, merci.

Le vice-président (M. Luc Berthold): Merci beaucoup, monsieur Poissant.

Avant de donner la parole à M. Dreeshen, je voudrais poser une question à M. Rosser.

Monsieur Rosser, cela fait-il partie du mandat du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de venir en aide aux fermiers qui ont des problèmes de santé mentale? Vous avez dit à plusieurs reprises que c'était relativement nouveau. Comment avez-vous intégré cela à vos responsabilités? Il y a le ministère fédéral et les ministères provinciaux. Plusieurs personnes sont donc impliquées là-dedans. Votre ministère a-t-il vraiment le mandat d'appuyer la santé mentale des fermiers et des agriculteurs? Cela fait-il partie de son mandat?

M. Tom Rosser: Je vous remercie de votre question.

C'est vrai que nous n'avons pas de mandat formel en ce qui a trait à la santé mentale. Nous avons quand même des programmes et un mandat visant à soutenir le bien-être du secteur agricole au Canada. Depuis longtemps, nous avons des programmes d'aide pour ce qui est du financement, de la chute des prix, des problèmes liés à la sécheresse et j'en passe.

Comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, nous avons aussi une certaine flexibilité relativement aux programmes que nous gérons pour soutenir les différents secteurs afin de refléter leurs priorités. De plus en plus, les intervenants et l'industrie disent que la santé mentale est une priorité. Cette flexibilité nous permet de refléter cela au moyen du financement de nos programmes.

Le vice-président (M. Luc Berthold): Merci beaucoup.

J'ai pris le temps qui restait pour poser cette question.

Je pense que c'est une bonne question. Cela peut donner une piste au Comité en vue de la préparation de ses recommandations. Cela pourrait nous aider à définir clairement le rôle du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Je reprends maintenant mon rôle de vice-président, et je donne un temps de parole de six minutes à M. Earl Dreeshen.

[Traduction]

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci infiniment, monsieur le président. Je remercie aussi infiniment nos témoins d'aujourd'hui.

La première fois où j'ai participé à une séance du Comité, c'était à la fin janvier, le jour de Bell Cause pour la cause. Il me semblait extrêmement important d'avoir cette discussion et de reconnaître ce qui se passe dans le milieu agricole. Or, il y a une chose que nous n'avons pas encore entendue jusqu'à maintenant et que je souhaite mentionner. Nous pourrions peut-être tous articuler nos réflexions et nos discussions autour de cela, et c'est qu'il nous faut reconnaître qu'il n'y a pas de distinction entre le travail et la maison pour les agriculteurs.

C'est un élément central. On ne fuit jamais vraiment tout à fait le stress de la ferme, et ce stress touche tous les membres de la famille. C'est l'élément essentiel qu'il faut reconnaître.

Je constate de visu le travail formidable de certaines personnes, notamment d'épouses d'agriculteurs, qui s'efforcent de porter cette discussion à l'avant-scène. Il y a de formidables jeunes producteurs de la Saskatchewan qui font un travail remarquable à cet égard, et je les en félicite.

Les événements internationaux, comme la chute des prix du porc, les éclosions d'ESB ou les feux de grange font tous partie de la vie à la maison; ils sont présents dans tout ce qu'on fait. Nous regardons tout cela, et je sais que nous avons parlé des problèmes qui existent dans les autres secteurs. Il y a aussi une étude réalisée aux États-Unis, il n'y a pas si longtemps, qui montre que le taux de suicide chez les agriculteurs est trois fois plus élevé que la moyenne nationale. J'ai entendu dire ici qu'il serait presque deux fois plus élevé que la moyenne nationale chez nous.

Ce sont là des faits qui attestent de la relation qui existe entre les deux. Comme M. Barlow l'a indiqué un peu plus tôt, on n'en parlait pas quand nous étions petits. Nous allions à des funérailles, par exemple, mais cette discussion ne faisait pas partie de notre quotidien.

C'est l'élément clé. L'agriculteur est responsable du travail. Il est responsable de la commercialisation des produits. Il doit composer avec les humeurs du gouvernement, avec la météo et tout le reste. Ces choses sont présentes tous les jours, et c'est vraiment l'un des éléments clés de ce que nous essayons de faire ici.

Qu'est-ce qu'on peut faire, concrètement? En tant qu'ancien membre des 4-H, je sais que c'est l'une des clés. On parle à la fois de la tête, du cœur et des mains dans les 4-H.

C'est fondamental. Il faut pouvoir en parler lors des foires et des expositions, comme certains de mes collègues l'ont mentionné, mais il faut aussi nous doter d'une stratégie qui reconnaisse le caractère unique de la situation et en quoi elle se distingue de ce que vit le grand public. Oui, chacun ramène chez lui le stress de son emploi, mais il n'est pas présent partout autour de lui.

Monsieur Hoffort, vous avez dit réfléchir à une stratégie, en ces temps difficiles, avoir des plans. Pouvez-vous nous parler un peu de ces stratégies et nous dire si vous travaillez non seulement avec des psychologues cliniciens en mesure d'aborder ces enjeux, mais aussi avec les agriculteurs eux-mêmes, pour que nous puissions élaborer des lignes directrices qui émaneraient des personnes mêmes qui vivent la situation au quotidien dans leur communauté?

● (1710)

M. Michael Hoffort: Notre première stratégie consiste à collaborer avec la Do More Agriculture Foundation. On parle de gens qui sont des agriculteurs. Ils sont conscients de certains des défis et jouent vraiment un rôle de premier plan. Il s'agirait du financement de FAC destiné aux programmes de premiers soins, avec la présence dans la salle de professionnels qui connaissent l'agriculture, qui fourniraient cette formation.

La deuxième stratégie porte sur les jeunes et l'organisme des 4-H, l'investissement dans ses programmes. Il s'agit de faire en sorte qu'ils répondent aux besoins des membres et des leaders, de sorte qu'il puisse travailler avec les membres pour s'assurer qu'ils comprennent l'importance de la santé mentale et pour faire tomber les préjugés, et il s'agit également de faire en sorte qu'ils connaissent les ressources offertes.

Une autre initiative que nous envisageons de prendre, c'est la présentation d'une trousse d'aide en santé mentale, un document préparé avec des professionnels du domaine qui connaissent l'agriculture, qu'il s'agisse du Dr Sabongui, de l'Université de Guelph, ou de représentants de la Do More Agriculture Foundation, pour nous assurer que nous avons un document que les gens voudront utiliser comme outil de référence et dont ils pourront parler avec leur famille.

À partir de là, il y a des possibilités sur le plan des conférences et de la sensibilisation que nous pouvons financer. Nous savons qu'en tant qu'organisme, notre expertise est quelque peu limitée, mais avoir l'effet que nous pouvons avoir et amener d'autres gens à contribuer, favoriser des partenariats avec l'industrie pour donner plus d'envergure à ces initiatives qu'elles en auraient autrement constituent assurément l'une de nos stratégies.

● (1715)

M. Earl Dreeshen: Merci beaucoup.

Monsieur Rosser, d'après les discussions que nous avons entendues jusqu'à maintenant, y a-t-il, à votre avis, des initiatives que le gouvernement fédéral pourrait envisager qui tiendraient compte également de la situation unique des agriculteurs? Vous avez dit qu'il y a des discussions générales portant sur ce qui peut être fait en santé mentale, etc. J'aimerais seulement savoir si, selon vous, il existe des moyens d'adapter certains des programmes actuels de sorte que ce soit pris en compte.

[Français]

Le vice-président (M. Luc Berthold): Vous disposez de 24 secondes.

[Traduction]

M. Tom Rosser: Je dirais simplement que c'est vraiment un domaine en évolution. Dans le cadre de notre très brève discussion ici, j'ai entendu un certain nombre de suggestions constructives sur ce que nous pouvons faire de plus sur le plan de la sensibilisation. Il est certain qu'en faisant évoluer nos programmes, notre façon de fonctionner et nos modes de pensée traditionnels, je crois que nous serions vraiment prêts à déterminer comment nous pouvons contribuer à une solution aux problèmes de santé mentale.

Comme je l'ai dit, j'ai entendu plusieurs idées très constructives ici cet après-midi.

[Français]

Le vice-président (M. Luc Berthold): Vous n'avez pas dépassé 24 secondes, monsieur Rosser. Bravo, c'était parfait!

Messieurs Rosser et Hoffort, je vous remercie beaucoup d'avoir participé à la séance d'aujourd'hui. Au nom de tous les députés membres du Comité, j'aimerais vous dire que vos réponses ont été éclairantes. Elles donnent le coup d'envoi à une étude qui promet d'aller en profondeur et d'avoir un impact important sur les agriculteurs canadiens. Je vous remercie beaucoup et je vous invite tous deux à vous tenir bien informés des travaux qu'effectuera notre comité au cours de l'automne prochain. Je crois que cela pourra vous guider quant à la suite des procédures.

Nous allons suspendre la séance quelques minutes afin de poursuivre la séance à huis clos et d'aborder les travaux du Comité.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>